



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL 18 Juin 2024

Liminaires CGT – Solidaires - CFDT

Réponses du président :

- En ce qui concerne la visite de Mme Verdier la CGT a refusé l'entrevue, car la durée de 30 min accordée est trop courte.
- M Blanc sera en visite à l'ESI de Châlons en Champagne le 1er octobre 2024 pour un temps de dialogue plus conséquent.
- Un plan d'action a été mis en place sous forme de groupes de dialogue pour les AT Toscane et AT Pro de Strasbourg et des mesures seront adoptées à la rentrée.

Présentation des résultats de l'observatoire interne 2024

164 agents sur 388 à la DISI Grand Est ont participé au questionnaire soit 42 % ce qui est représentatif. La CGT a demandé d'affiner les résultats avec une répartition par grade.

Les conclusions de ce questionnaire :

- Revaloriser les salaires
- Avoir plus de perspectives de carrières
- Fiabiliser et améliorer les outils informatiques et collaboratifs
- Arrêter les suppressions d'emplois, remplacer les départs
- Écouter et prendre en compte le terrain

Un plan d'action va être mis en place pour le dernier trimestre 2024, afin de mieux associer les agents et communiquer sur le travail et les conditions de travail

- Agir sur les conditions de travail (qualité de vie, stress et environnement)
- Devenir acteur (être informé et être davantage associé)
- Se sentir davantage valorisé (mieux communiquer sur son travail, expliquer les promotions et comment s'y préparer)

La CGT a demandé de s'appuyer sur les remarques du DUERP. Nous avons aussi réclamé une meilleure et plus rapide communication lors des remplacements des chefs de services en cas de départs et pour les renouvellements des contractuels. Nous souhaiterions aussi un retour sur les oraux non concluants aux examens afin de réussir les suivants.

Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2023

La CGT a fait remarquer que le nombre de jours de CET avait augmenté en 2023 car certains collègues en profitent pour améliorer leur pouvoir d'achat en se les faisant payer. Nous avons constaté que le nombre de télétravailleurs avait baissé cela étant dû aux nouveaux arrivants.

Plusieurs contractuels et apprentis ont réussi les concours informatiques en 2023 ce qui leur permet d'obtenir les primes. Le faible taux d'admis aux concours informatiques (ex : programmeur 13 sur 24 places) s'explique par une volonté d'avoir une compétence minimale, le nombre de candidats n'est pas suffisant d'où la recherche d'attractivité.

La gestion d'un évènement grave en milieu professionnel

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositifs à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des agents.

Il arrive néanmoins que des événements graves surviennent sur le lieu de travail ou en mission. Ces événements traumatiques se produisent de façon inhabituelle et peuvent prendre plusieurs formes telles que : agression, braquage, prise d'otage, suicide ou tentative de suicide, accident ayant entraîné un décès ou des blessures graves, décès brutal, attentat, alerte à la bombe, incendie, explosion...

Les actions immédiates (au plus tôt, sans aller au-delà de 48 h) :

- Ces actions concernent essentiellement : la victime, la famille et/ou les ayants droits, la sécurisation des lieux où a eu lieu l'événement, et la prise en charge des témoins directs présents.
- La gestion de la communication et le soutien du responsable de l'unité (cadre de proximité) qui a eu à gérer en direct la situation, seront aussi enclenchés dès que possible.

Les actions à court et moyen terme :

- Accompagner individuellement la (les) victime (s) et les témoins ;
- Déclarer, d'effectuer les démarches administratives, de déposer des plaintes ;
- Prévoir et organiser les modalités de reprise des fonctions de l'agent lorsqu'il y a lieu ;
- Accompagner le collectif de travail : notamment les témoins directs de l'événement.

Budget 2024 de la FS

Le budget initial de la FS était de 43 416€ le solde disponible actuellement est de 30 137€. Il a permis l'achat entre autres des sacs à dos (CID/SIL), des vêtements chauds, des fauteuils ergonomiques (préconisation médicale), des formations risques routiers, etc...

La CGT a demandé que les formations CACES et habilitations électriques ne soient plus prises sur le budget de la FS mais sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) parce qu'il s'agit de formations métiers obligatoires.

Un groupe de travail DUERP va avoir lieu pour faire remonter les besoins des agents mais dès à présent des formations de conduites des véhicules électriques, vélo, risque routiers sont à l'étude.

Un partenariat avec un fournisseur de Reims pour l'achat de chaussures de sécurité est envisagé afin de pouvoir faire essayer les modèles par les agents.

Dispositifs de suivi :

- des fiches de signalement

24 fiches de signalement ont été faites depuis le début de l'année dont 22 pour les Assistances Téléphoniques (AT) de l'ESI de Strasbourg. 16 agents ont accepté un entretien avec la direction.

Les problématiques actuelles sont liées à la couverture de la plage horaire de 8 h à 19h30, du temps passé par appel (cible 9 min par appel), actuellement les agents préfèrent prendre le temps nécessaire pour gérer l'appel jusqu'au bout, une réflexion pour les télétravailleurs va être faite pour commencer et finir plus tard.

Le manque d'effectif est récurrent : 4 futurs départs en retraite et 1 seule arrivée. Le retour du télétravail sur 2 jours est imposé (3 jours auparavant).

Les AT Toscane de Montpellier et de Nevers bénéficient eux de 3 jours pourtant les 3 AT fonctionnent en Plateau Unique Virtuel (PUV).

Les agents déplorent un manque d'association aux décisions, de valorisations et de reconnaissances.

À la demande du médecin de prévention, qui n'a pas été informé des fiches de signalement, un rendez-vous a été pris pour le jeudi 27 juin après midi 1h30 avec l'AT Toscane et 1h30 avec l'AT Pro pour une réunion collective avec les agents qui le souhaitent.

En ce qui concerne l'AT Pro les agents ne veulent pas intervertir les 2 plateaux pour résoudre le problème du bruit car ils estiment aussi être souvent au téléphone.

Ils sont réticents pour apporter leur soutien à l'AT Toscane car il s'agit de 2 métiers différents et ils sont également impactés par le manque d'effectif (1 départ en retraite prévu).

- du registre santé sécurité au travail

RAS

- des accidents de services et de trajet

Pas de nouveaux accidents de services et de trajet ni d'avancées suite à la demande initiale de la CGT afin d'avoir plus rapidement les documents à présenter aux services médicaux pour la prise en charge.

- des sujets en attente de réponses et/ou d'actions

La liste des médecins de prévention qui officient pour les agents de la DISI Grand Est sera mis en ligne sur le site intranet local.

Un nouveau médecin de prévention sera en place à partir du 1er septembre 2024 pour la Moselle.

Compte-rendu exercice incendie

NÉANT

Questions diverses

Nous avons été informés de l'installation d'une borne WIFI sur le site de Besançon, dont la visite de la FS a été reprogrammée pour le 19 septembre 2024.

En ce qui concerne l'ESI de Reims, le président est d'accord pour faire de nouveau un recensement du nombre de vélos présents pour acheter un second abri vélo. En attendant il propose de mettre des racks sur 2 niveaux. Pour sécuriser l'abri un devis vient d'être signé pour ajouter une grille sur la porte d'entrée pour éviter l'ouverture depuis l'extérieur.

Le président accepte de demander un devis pour la restauration des fauteuils.

La CGT a réclamé l'installation des parasols qui ont été achetés lors du fond d'amélioration des conditions de vie au travail.

En ce qui concerne l'ESI de Strasbourg l'ancienne salle de l'EIFI ne peut être réhabilitée actuellement car pour avoir les crédits il faudrait que tout l'espace soit occupé c'est-à-dire 30 agents supplémentaires. Une permutation des services au sein de l'ESI serait envisagée afin de permettre au service DEVOPS d'avoir un espace nécessaire pour s'agrandir.